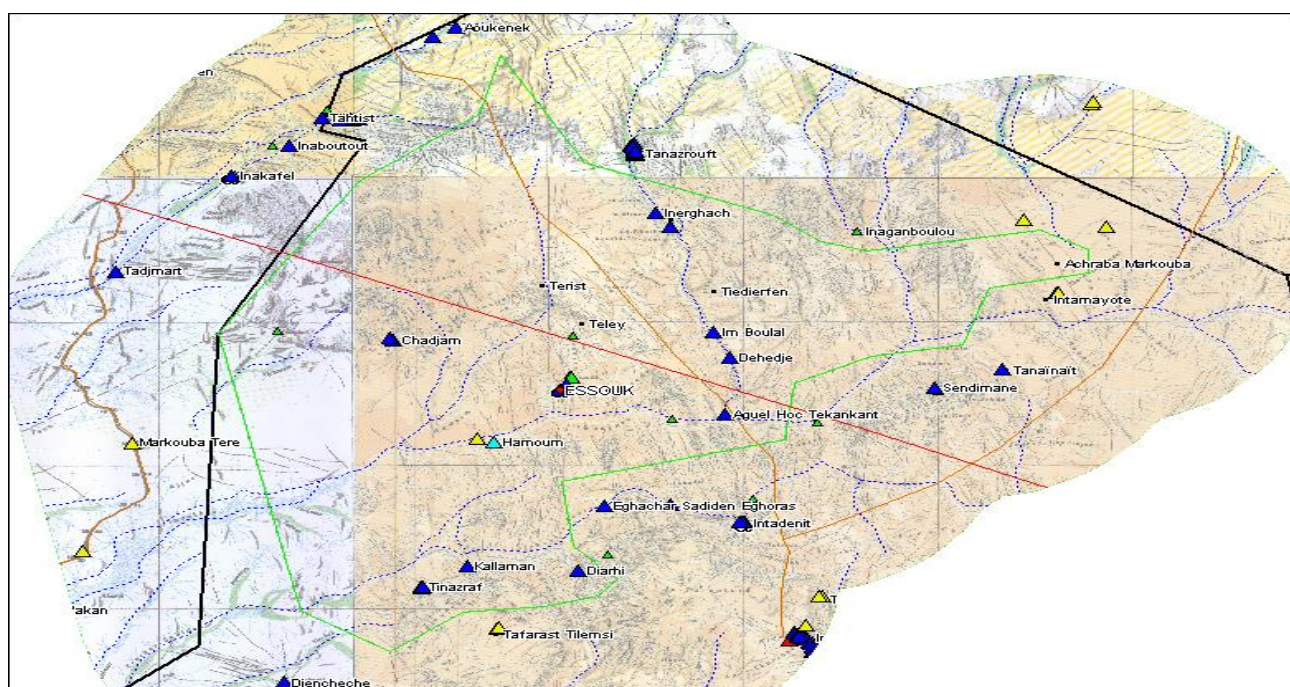


**PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET
CULTUREL
(PDESC 2017-2021)
DE LA COMMUNE RURALE D'ESSOUK**



Version Finale

Octobre 2016

Sommaire

- I. INTRODUCTION
- II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN
 - 2.1. CAMPAGNE D'INFORMATION/SENSIBILISATION DES ACTEURS COMMUNAUX
 - 2.2. ÉCHANGE AVEC LES COMITES COMMUNAUX SUR LE PROCESSUS PDESC
 - 2.3. ORGANISATION DES DIAGNOSTICS DANS LES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT
 - 2.3.1. DIAGNOSTIC TECHNIQUE (IL S'AGIT DES DONNEES SECONDAIRES RECUEILLIES)
 - 2.3.2. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF (DIFFICULTES, LES CAUSES, LES BESOINS DES POPULATIONS ET DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES)
 - 2.4. ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION DE REFERENCE (DES COMMUNES, VILLAGES/ SECTEURS DE DEVELOPPEMENT)
 - 2.5. TENUE DES JOURNEES DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION INTERCOMMUNAUTAIRE
 - 2.6. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DES PDESC
- III. GENERALITES SUR LA COMMUNE
 - 3.1. PRESENTATION DE LA COMMUNE
 - 3.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE
 - 3.3. RELIEF, CLIMAT, VEGETATION ET HYDROGRAPHIE
 - 3.4. POPULATION
- IV. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE LA COMMUNE
 - 4.1. AGRICULTURE
 - 4.2. ÉLEVAGE
 - 4.3. ENVIRONNEMENT
 - 4.4. ARTS-TOURISME-CULTURE-SPORT
 - 4.5. EDUCATION
 - 4.6. SANTE
 - 4.7. COMMUNICATION
 - 4.8. COMMERCE/ TRANSPORT
 - 4.9. HYDRAULIQUE-ÉNERGIE-MINES-INDUSTRIE
- V. GRANDES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE
- VI. PLAN QUINQUENNAL ET PROGRAMME DE LA COMMUNE
 - 6.1. PRESENTATION/ANALYSE
- VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN
- VIII. MECANISME DE SUIVI /EVALUATION
- IX. DIFFUSION DU PDSEC
- X. CONCLUSION
- ANNEXES

Sigles et Abréviations

ADR	:	Agence de Développement Régional
AE	:	Académie d'Enseignement
AEP	:	Adduction d'Eau Potable
AES	:	Adduction d'Eau Sommaire
AFD		Agence Française de Développement
AGR	:	Activités génératrices de revenus
ANICT	:	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APE	:	Association des Parents d'élèves
APEJ	:	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ASACO	:	Association de Santé Communautaire
ASSADECK	:	Association d'Appui au Développement Décentralisé
C D P E	:	Centre du Développement de la Petite Enfance
CAP	:	Centre d'Animation Pédagogique
CCOCSAD	:	Comité Communal d'Orientatation de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CGS	:	Comité de Gestion Scolaire
CLOCSAD		Comité Local d'Orientatation de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CRA	:	Chambre Régionale d'Agriculture
CREDD	:	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCSAD	:	Comité Régional d'Orientatation de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSCOM	:	Centre de Santé Communautaire
Csref	:	Centre de Santé de Référence
CSRP	:	Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté
CT	:	Collectivités Territoriales
DDRK	:	Programme de Développement Durable de la Région de Kidal
DIP	:	Domaine d'Intervention Prioritaire
DRGR	:	Direction régionale du Génie rurale
DRHE	:	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie
DRPIA	:	Direction régionale de la production et des industries Animales
DRS	:	Direction régionale de la santé
DRPS	:	Direction Régionale de la Statistique et de la Planification

DRSV	:	Direction régionale du service vétérinaire
FCFA	:	Francs de la Communauté Financière Africaine
FICT		Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
LOA	:	Loi d'Orientation Agricole
MSF-E		Médecin du Monde Espagne
OCB	:	Organisation Communautaire de Base
OMATHO		Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSP	:	Organisation Socio-Professionnelle
PADDECK	:	Programme d'Appui au Développement Décentralisé de la Région de Kidal
PADDER	:	Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PDESC	:	Programme Développement Économique Social Culturel
PIRE		Programme Intérimaire de la Relance Educative
PISE	:	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PM	:	Puits Modernes
PMH	:	Pompe a Motricité Humaine
PNSA	:	Programme National pour la sécurité alimentaire
PRODEC	:	Programme Décennal de l'Education et de la culture
PRODESS	:	Programme de développement social et sanitaire
PRRE		Projet de Reconstruction et de Relance Economique
PSA	:	Poste de Santé Avancée
PTF	:	Partenaires techniques et financiers
SCAC		Service de Coopération et Action Culturelle
SCAT	:	Schéma Communal d'Aménagement
SHPA	:	Système Hydraulique Pastoral Amélioré
SICA	:	Syndicat Inter collectivités Adagh
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation

I. INTRODUCTION

Dans le but de relancer le développement économique, social et culturel des régions affectées par la crise de 2012, le Gouvernement du Mali sur financement de la Banque Mondiale a mis en place le projet de Relance et de Reconstruction économique du Mali (PRRE).

SOS SAHEL chargé de la maîtrise d'ouvrage déléguée a fait recours aux services de plusieurs ONG, Consortium d'ONG locales. Le groupement Azhar-CERCA a été retenu pour mettre en œuvre les activités au niveau des communes bénéficiaires de la région de Kidal.

L'appui à la planification participative des projets d'investissements tenant compte des priorités des populations affectées fait partie de la composante 3 du projet et justifie le soutien apporté à la Commune rurale d'Essouk dans le processus d'élaboration de son PDESC 2017 – 2021.

Le programme de développement est un outil de programmation dans le temps et dans l'espace des actions de développement d'une collectivité territoriale. C'est un cadre de référence et de coordination des actions de développement pour une période de 5 ans. Son élaboration s'inscrit dans les attributions de la collectivité (article 14 du code des collectivités territoriales). Le programme de développement exige l'implication de tous les citoyens, de toutes les organisations socio professionnelles et des autres acteurs Etatiques et non Etatiques. Il se déroule selon une démarche participative et itérative qui a pour but d'en assurer la légitimité et la cohérence avec les politiques nationales dans le respect du principe de subsidiarité.

Le programme actuel restera dans la logique du renforcement de l'existant. Des investissements stratégiques basés sur des projets structurants y seront prédominants. Il sera également à la fois fédérateur et mobilisateur et fondé sur une vision partagée du territoire.

Le présent document est structuré de la manière suivante :

- La méthodologie qui retrace toutes les phases par lesquelles le processus a été conduit pour aboutir au plan quinquennal 2017 – 2021 de la commune ;
- La présentation de la commune qui donne une vue détaillée des caractéristiques physiques (relief, sol/végétation, hydrographie, climat), le document présente aussi des données démographiques;
- La présentation de la situation socioéconomique de base de la commune avec les difficultés auxquelles les populations sont confrontées;
- Les orientations d'ordre national qui donnent une vue d'ensemble de ce que l'Etat prévoit dans le cadre du développement du pays et celles que la commune entend atteindre en termes d'objectifs particuliers pour répondre aux nombreux besoins des populations ;
- La programmation quinquennale qui oriente sur les domaines et activités à mener pendant les cinq prochaines années, les objectifs visés, et la prise en charge par les différents intervenants en termes de coûts ;
- La restitution/validation du PDESC;
- Les stratégies de mise en œuvre ;
- Le mécanisme de suivi/évaluation qui définit le dispositif mis en place à cet effet ;
- La conclusion qui donne une synthèse du contenu du PDSEC.

II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN

Dans le processus d'élaboration du PDESC, le guide méthodologique national et les outils mis à disposition par SOS SAHEL ont été utilisés.

La méthodologie adoptée qui est pleinement participative s'articule autour de différentes étapes d'élaboration du PDESC qui sont :

2.1. Phase préparatoire :

2.1.1. Décision de création et composition du comité communautaire :

Pour élaborer son PDESC, le conseil communal, maître d'ouvrage, a délibéré (délibération en annexe) pour mettre en place un comité communautaire unique en lieu et place (décision en annexe) des différents comités prévus au niveau des secteurs de développement de la commune. Cette approche consensuelle a tenu compte de la situation spécifique de la région de Kidal où sévit encore une grande insécurité rendant difficile les déplacements et les rencontres des acteurs (leaders communautaires, chefs de fraction, chefs de secteurs de développement, les organisations socioprofessionnelles, les élus, et les ONG) impliqués dans le processus d'élaboration du PDESC.

Le comité mis en place est chargé de la planification, du suivi/surveillance et la gestion/ prévention des conflits. Il est composé de six (10) personnes dont 2 femmes choisies par la communauté en raison de leurs connaissances avérées du milieu et des langues : 2 élus, 3 représentants des jeunes, 2 représentantes des femmes, 1 chef de fraction, 1 notable et 1 représentant de la Société Civile.

Un animateur est recruté en concertation avec la communauté pour appuyer dans la préparation des diagnostics participatifs, l'information/sensibilisation.

2.1.2. Campagne d'information/sensibilisation des acteurs communaux

Dans la commune, au niveau des secteurs de développement, des rencontres ont été organisées pour informer et sensibiliser les acteurs locaux (les élus, les OCB-OSP, les femmes, les jeunes, les chefs de fractions, les chefs de secteurs) sur les objectifs du PRRE qui appuie le Consortium AZHAR/CERCA dans l'élaboration du PDESC 2017-2021.

Avec les services techniques et l'administration résidant à Gao (le préfet, les sous-préfets, l'administration régionale et les services techniques) des contacts sont aussi établis pour échanger sur le projet PRRE (ses objectifs, l'élaboration des programmes de développement des communes et la méthodologie préconisée)

2.1.3. Échange avec le comité communautaire sur le processus de planification communale

Le Consortium AZHAR/CERCA a organisé des échanges d'informations du 23 au 24 juillet 2016 avec les autorités administratives et locales et un renforcement des capacités du comité afin de le préparer sur les enjeux de la planification communale du développement, ses objectifs et sa démarche.

L'animateur a quant à lui bénéficié d'une initiation à la méthodologie et à l'utilisation des outils de collecte de données.

Les rôles et responsabilités des différents acteurs dans le cadre du processus ont été expliqués et discutés afin de susciter leur engagement, leur adhésion et leur implication.

2.2. Organisation des diagnostics dans les secteurs de développement et l'établissement de la situation de référence de la commune

Le diagnostic a été réalisé par l'équipe du projet (1 coordinateur, 2 spécialistes en développement communautaire, 1 spécialiste en infrastructure, 1 animateur). Le diagnostic a enregistré dans les différents secteurs du développement la participation des élus, des chefs de secteurs, des OCB-OSP, des leaders des jeunes et des femmes, des ONG et programmes/projets. Le cadre a servi non seulement à expliquer les objectifs et les résultats visés mais aussi, à faire un état des lieux des

potentialités, des atouts des secteurs et les problèmes / contraintes du développement communal. Les besoins et l'appui sollicité ont également été identifiés.

La situation de référence a été établie avec l'appui des élus, des personnes ressources et les leaders de communautés. Cet état des lieux reste un indicateur du développement de la commune au plan équipements/ infrastructures et services sociaux de base.

2.2.1. Tenue des journées de concertation et de consultation intercommunautaire

Au cours des journées de concertation/consultation intercommunautaire qui ont regroupé une quarantaine de participants, il a été procédé à la synthèse communale des problèmes et besoins dans les différents secteurs de développement. Aussi, ces journées ont été un cadre pour les délégués des secteurs, des représentants des chefs de fraction, des jeunes, des femmes, des responsables d'OCB/OP et les élus pour la mise en commun et l'analyse des données recueillies et la priorisation des actions à réaliser.

2.3. Planification/Restitution/Validation

2.3.1. Planification / programmation

Pour réaliser la planification/programmation, le bilan de l'autoévaluation, des diagnostics, des informations sur les politiques nationales et régionales principalement le Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté (CSCR), les politiques sectorielles, ont servi dans la définition des orientations du développement de la commune. A cet atelier important ont participé : les élus, les personnes ressources, la société civile, les partenaires de la commune.

Les participants sur la base de leurs connaissances techniques ont analysé les résultats des travaux des JCCI ce qui a permis de définir des choix stratégiques basés sur les moyens disponibles/potentiels et l'envergure des problèmes qui se posent à la commune.

C'est ainsi qu'il est ressorti de l'atelier un plan quinquennal 2017-2021 consensuel et un programme annuel avec des objectifs spécifiques bien définis.

2.3.2 Restitution/Validation

Le programme quinquennal de développement et le programme annuel issus de l'atelier de planification ont fait l'objet d'une restitution aux élus, aux représentants des organisations de la société civile pour les analyser et les valider.

2.3.3 Adoption

Le document validé dans le cadre de cette concertation locale des acteurs est adopté par le conseil communal au cours d'une session convoquée à cet effet. La restitution du PDESC et du programme annuel va être conduite par le conseil communal au niveau des communautés et sera diffusé auprès de l'administration et des partenaires techniques et financiers en fonction des canaux de communication disponibles.

2.4. Principales difficultés rencontrées dans le processus PDESC

La situation sécuritaire dans la commune à l'instar de toute la région n'a pas permis la mobilisation souhaitée des acteurs clés. L'accès à certains secteurs de développement a été difficilement réussi, la présence des djihadistes terroristes étant ressentie comme une épée de Damoclès sur les communautés et l'équipe du projet. Egalement, l'absence des services techniques au niveau communal et régional depuis 2012, services, actuellement résidants à Gao a été une autre contrainte majeure.

Cependant, la mise en place du comité communautaire de pilotage a été un élément facilitateur dans le processus de l'élaboration du PDESC. Il faut préciser que ce comité est composé de personnes expérimentées qui connaissent suffisamment le milieu et sont représentatives de diverses sensibilités locales

III. GENERALITES SUR LA COMMUNE

3.1. Organisation administrative de la commune :

3.1.1. Présentation de la commune :

3.1.1.1 Historique

D'après les historiens et voyageurs arabes du 10^{ième} et 14^{ième} siècles, Essouk signifie marché en arabe. Essouk est le nom arabe de l'ancienne cité Tadamakat fondée par les Berbères. Essouk était un des centres très dynamiques d'échanges entre le Nord de l'Afrique et l'Afrique Subsaharienne ainsi que le Moyen-Orient.

Des vestiges de l'ancienne ville d'Essouk, dont de pans entiers de murs en pierres sèches encore debout sont visibles ainsi que des gravures rupestres, des inscriptions en Tifinagh et en Arabe sur les pierres tombales et sur les montagnes environnant le site ce qui est un témoignage d'un fort brassage des cultures.

3.1.1.2. Organisation Administrative

Essouk a eu le statut d'Arrondissement par l'ordonnance n°91-039 CTSP du 8 août 1991 érigeant le cercle de Kidal en région. Il est érigé en commune rurale par la loi n°99-035 du 10 août 1999 portant création des Collectivités Territoriales (communes, cercles et régions).

Un conseil communal de onze (11) membres est élu depuis en 2009.

La commune est membre du Syndicat Inter collectivité Adagh (SICA).

3.1.2. Situation géographique

La commune d'Essouk est limitée à :

- L'Est par les communes d'Abéïbara et de Kidal ;
- Au Nord et Nord-Ouest par la commune d'Adiel-hoc ;
- Au Sud et Sud-Ouest par les communes de Kidal et d'Anéfif

3.1.3. Cadre physique

➤ Relief :

Le relief de la commune est dominé au nord-ouest par le massif granitique de Timadjalalène disposé suivant la direction nord-sud et au sud-est par la crête constituée de roches volcaniques d'Essouk. Le relief comporte aussi de multiples plateaux rocheux et des plaines. L'ensablement est une menace permanente pour une grande partie de la commune.

➤ Hydrogéologie

Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les ouvrages de captage sont les puits et les forages. Les puits sont alimentés par les eaux de ruissèlement pendant l'hivernage.

➤ Climat

Le climat est typiquement sahélo-saharien avec trois (3) saisons :

- De mars à juin : une saison chaude et sèche avec des vents chauds et secs (le harmattan) et des températures pouvant dépasser 45°C ;
- De juin à septembre : une saison des pluies avec des pluies irrégulières dont le maximum se situe en août avec une pluviométrie moyenne d'environ 150 mm/an suivant les années et un vent chaud et humide ;

- D'octobre à mars : saison sèche et froide se caractérisant par une baisse considérable des températures pouvant atteindre 5°C durant la nuit en janvier.

L'insolation, très importante, constitue une source énergétique presque inépuisable pour la commune avec une moyenne d'environ 3.600h/an et une variation très faible d'un mois à l'autre.

Les vents forts soufflent généralement le jour de février à août avec un maximum au mois de juin et représentent un fort potentiel en énergie éolienne.

➤ **Hydrographie**

L'hydrographie de la commune découle de son climat et est tributaire de la pluviométrie. Le réseau hydrographique est constitué de trois (3) grands oueds qui drainent des eaux en saison pluvieuse. Ces oueds sont Ibdakane qui est le plus important, Aghacher Sediden parcourant la pointe sud-ouest de la commune et Tadjamart qui dévale le massif de Timadjlalène.

Toutes les eaux de ruissellement sont collectées et drainées par les oueds vers la vallée du Tilemsi. Ces oueds favorisent sur leurs berges et les plaines qui leur sont attenantes l'existence de pâturages.

Il n'existe pas de mare naturelle pérenne, ce qui constitue un handicap pour l'exploitation des pâturages éloignés des puits. L'alimentation en eau des populations et du bétail se fait à partir des puits.

Tableau 1 : Situation points d'eau modernes et traditionnels

Puits modernes	Localisation	Forages	Localisation
3	Chadjam	1	Dehej
1	Dehej	0	
1	Diarhi	2	Diarhi
3	Essouk	4	Essouk
1	Tekankant	0	
1	Hamoum	2	Hamoum
1	Imboulal	0	
1	Kalamane	0	
1	Inerghach	0	
1	Tinazraf	1	Tinazraf
14		10	

Source : DRHE 2009.

➤ **Végétation :**

La végétation ligneuse est à dominante épineuse et constituée surtout d'acacias qui constituent des pâturages aériens en toute saison pour les camelins et les caprins.

La commune dispose d'un potentiel en bois important dans les vallées d'Eghachar Sadiden et d'Ibdakan dont il serait intéressant de valoriser l'exploitation.

➤ **La Faune :**

Les différentes sécheresses et le braconnage ont décimé la faune. Cependant, on peut encore observer quelques spécimens : biches, mouflons dans le massif montagneux de Timadjlalène, pigeons sauvages, pintades, outardes (vallées d'Ibdakan, Eghachar Sadiden), fauves (chacal, hyène)

➤ **Population**

La population d'Essouk est essentiellement Kel Tamacheq, éleveurs nomades repartis entre cinq (5) fractions. Ces éleveurs transhument dans la commune et dans les communes voisines (Adielhoc, Kidal et Anéfif).

Tableau 2 : Répartition de la population par sexe

Hommes	Femmes	Total
1636	1383	3019

Source: DRSP Kidal 2016

Tableau 3 : Liste de secteurs de développement

Secteur de Développement	Responsable
Essouk	M'baye ag Abdolla
Diarhi	Sidati Ag Acheik
Intachdayt	Sidati Ag Amoumine
Dehedj	Sidi Mohamed Ag Attaher
Tinazraf	Idda Sidi Ag Sidahmed

Source : Mairie

Tableau 4 : Liste des fractions

Villages/fractions	Chef de village/fraction
Taghat Mallet II	Mahmoud Ag Ebag
Kel Ahelwat	Choghib Ag Attaher
Kel Telabit II	Sidi Mohamed Ag Hamzata
Kel Afalla	Mahmoud Ag Idda Sidi
Talkast	Nakka Ag Ekawel

Source : Mairie

IV. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE BASE DE LA COMMUNE

4.1. Elevage :

L'élevage est la principale activité dont la population tire ses revenus. Cet élevage est de type transhumant, tributaire des aléas climatiques. Les espèces élevées et exploitées sont par ordre d'importance : les caprins, les ovins, les camelins et les bovins. Les asins sont essentiellement utilisés pour le transport.

Tableau 5 : Nombre estimatif par espèce

Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Camelins	Equins	Total
659	5333	3491	766	545	0	10794

Source : DRAMER Kidal –RNCTN 2008-2009

Les atouts ou potentialités du sous-secteur de l'élevage sont :

- L'existence et la qualité de pâturages ;
- L'existence d'associations d'éleveurs ;
- L'existence de marché à bétail de proximité (Kidal, Algérie) ;

L'exploitation de ces potentialités est confrontée à des contraintes que sont :

- l'analphabétisme des pasteurs ;
- la réticence des populations nomades au traitement et au déstockage du bétail ;
- l'absence de gestion rationnelle de l'espace pastoral (dégradation continue des pâturages, coupe abusive des espèces ligneuses)
- L'absence d'unité de fabrique d'aliments bétail ;
- Les difficultés d'accès aux produits et services vétérinaires ;
- La présence de certaines maladies animales ;
- L'insuffisance d'infrastructure vétérinaire (parc de vaccination, aire d'abattage) ;
- L'insuffisance d'agent technique d'encadrement dans la commune ;

Les perspectives sont :

- la maîtrise de l'eau pour réduire les besoins en eau des populations et du cheptel en réalisant des forages équipés, des barrages filtrants, des impluviums, des mares et des puits à grand diamètre dans toutes les zones à pâturages abondants ;
- la transformation/ conservation des produits de l'élevage (mini laiterie, séchage de viande) ;
- l'émergence d'un nouveau type d'éleveurs mieux formés et mieux organisés avec un cheptel « productif et sécurisé » ;

4.2. Agriculture/Maraichage

C'est une activité qui se pratique de façon embryonnaire sur le site de Djarhi. La culture de sorgho de décrue et de niébé a donné quelques résultats à Tekankant et à Timadjelène.

4.3. Environnement

La végétation est en perpétuelle dégradation à cause des sécheresses cycliques. L'érosion et l'ensablement des oueds est une menace de l'équilibre naturel de l'environnement. Les arbustes épineux importants sont : Acacia, Radiana, Balanites aegyptiaca.

L'absence des autorités administratives et des élus depuis 2012 ne contribue pas à la sauvegarde de l'environnement.

4.4. Artisanat-Culture-Tourisme

L'artisanat n'est pas très structuré et demeure une activité traditionnelle des femmes pour le travail du cuir et des forgerons pour les métaux. Les produits de l'artisanat sont à usage utilitaire ou esthétique. Le développement de l'artisanat rencontre deux (2) difficultés à savoir : l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement de la production.

La culture est dominée par les pratiques ancestrales traditionnelles et l'organisation de festivals annuels.

Le tourisme dominé par les visites de l'ancien site d'Essouk est aujourd'hui une activité dont la commune ne tire aucun profit à cause de l'insécurité.

Les potentiels de ces sous-secteurs portent surtout sur savoir-faire des artisans, l'organisation des événements culturels importants tels que le festival d'Essouk, les visites du site par les touristes.

Comme contraintes, il y a :

- L'insuffisance de renforcement des capacités des artisans ;
- Le non aménagement des espaces pour la promotion de l'artisanat et de la culture ;
- L'insécurité qui joue sur le sous-secteur du tourisme.

Les perspectives pour ces sous-secteurs pourront être :

- Le renforcement des capacités des artisans;
- L'aménagement des espaces culturels ;
- La valorisation du potentiel de l'artisanat, de la culture et du tourisme ;
- La sauvegarde du patrimoine culturel de la commune classé patrimoine mondial.

4.5. Commerce :

L'essentiel des revenus des populations est tiré de l'élevage et le commerce de bétail demeure l'activité économique dominante. L'inexistence de foires hebdomadaires sur toute l'étendue de la commune fait que les échanges ne s'effectuent pas dans les meilleures conditions. Il est à signaler que le petit commerce de denrées de première nécessité se fait sur les sites (Djarhi, Dehédj, Essouk) et les campements nomades.

4.4. Services sociaux :

➤ Education :

La commune dispose actuellement de quatre (4) écoles non fonctionnelles depuis 2012.

Tableau 6 : Liste des écoles

Nom de l'école	Type d'établissement	Statut	Année de création ou d'ouverture	Existence de CGS	
				oui	non
Dehedj	F1	Publique	2005	X	
Diarhi	F1	Publique	2009	X	
Intachdayt	F1	Communautaire	2010	X	
Attaher Ag Bissada	F1	Publique	2002	X	

AE Kidā 2016

Les contraintes qui peuvent être signalées pour ce sous-secteur sont :

- L'analphabétisme des populations ;
- La réticence des éleveurs nomades à la scolarisation de leurs enfants ;
- L'inadaptation du mode de vie des populations nomades aux exigences de l'école. Les éleveurs sont mobiles et l'école a besoin d'une certaine stabilité ;
- Le fonctionnement des cantines n'est pas l'idéal (vivres toujours insuffisants et souvent inadaptés aux habitudes alimentaires des pensionnaires) ;
- Les acteurs responsables de l'éducation ne s'impliquent pas assez dans la scolarisation ;
- L'insécurité autour des écoles ;

Pour relever le défi de la scolarisation, il est nécessaire de créer des nouvelles écoles avec des cantines scolaires et surtout organiser de vastes campagnes de sensibilisation des populations pour le recrutement annuel des enfants, la création de passerelles et de centres d'apprentissage pour les déscolarisés.

➤ Santé :

Un CSCOM a déjà été construit au chef-lieu de commune mais ne répond pas encore au besoin de la population à cause de la mauvaise gestion qui en est faite.

4.5. Infrastructures – Transport – Communication – Hydraulique – Energie- Mines-Industrie

4.5.1 Transport

La commune n'est accessible que par une route régionale et des pistes rurales communales en mauvais état.

Tableau 7 : Situation des routes de la commune

Catégorie	Liaison	Distances en Km	Praticabilité
Route régionale	► Essouk-Kidal	45 km	► oui
Route communale	► Essouk-Ibdakane	15 Km	► oui
Route communale	► Essouk- Djarhi	22 Km	► Oui

Source : Mairie

4.5.2. Communication

Le réseau de communication (tv, téléphone) est aujourd'hui inexistant dans la commune.

4.5.3. Hydraulique-Énergie-Mines-Industrie

► Hydraulique :

Dans la commune on dénombre, pour la satisfaction des besoins en eau potable 18 puits a grands diamètre, 17 puits modernes et 11 forages équipés.

Tableau 8 : Situation points d'eau modernes et traditionnels

VILLAGES/SITES	Coordonnées		PROF (m)	N S (m)	Débit (m3/h)	Types de pompes	Nbre de PMH	Année d'installat.	Projet	Superstructures
	Long.	Lat.								
Dehedj	1°19'28''E	18°47'15''N	42	23	0,5	Hydro India	1	2010	UNICEF	
Diarhi Ecole	1°11'26''E	18°32'37''N	30	13,7	1	India	1	2006	ACDI/ANICT	Clôture et dalle
Diarhi village	1°11'26''E	18°32'37''N	39	13,7	0,9	India	1	2002	PSARK	
Essouk 1	1°11'06''E	18°46'05N	60	12,2	3	Hydro India	1	2008	PAEPA	
Essouk 2	1°10'34''E	18°45'11''N	34	19,6	0,6	India	1	2000	MDRE	Dalle

Source : DRHE 2016.

Tableau 9: Liste des Puits Modernes

LOCALITE	Type Ouvr	Long	Lat	date_real	Projet	Prof_tot	niv_stat	perennité
Tekankant	PM1	1,315833	18,72472	01-janv-80	ACORD	39	32	12
Chadjam	PM1	1,032778	18,81083	01-janv-96	PSARK	8,6	7,5	6
Chadjam	PM2	1,030278	18,81333	01-janv-97	PSARK	5,8	4,7	6
Chadjam	PM3	1,029722	18,81333	01-janv-98	PSARK	4,9	4,6	6
Dehedje	PM1	1,320556	18,79111	01-janv-01	PSARK	29,6	17,3	12
Dehedje		1,316111	18,72944	09-août-10	AEPA-MR	31,4	26,7	

Diarhi	PM1	1,190278	18,54389	01-janv-99		23,1	17,3	12
ESSOUK	PM1	1,181111	18,75972	01-janv-95	PSARK	17,2	15,4	6
ESSOUK	PM2	1,175833	18,75361	01-janv-00	ACF	29,6	16,8	12
ESSOUK	PM3	1,175833	18,75361	01-janv-08		25,4	20,3	12
Hamoum	PC1	1,118056	18,69222	01-janv-02	DDRK	35,4	32,3	12
Im Boulal	PM1	1,306944	18,82083	01-janv-99	ACF	23,4	9,5	12
Inerghach	PM1	1,257778	18,95833	01-janv-96	PSARK	20,5	17,5	12
Kallaman	PM1	1,095278	18,54861	01-janv-96	PSARK	13,1	9,8	12
Tinazraf	PM5	1,057222	18,52472	01-janv-95	PSARK	15,8	7,9	8
Tinazraf	PM3	1,056944	18,52472	01-janv-97	PSARK	11,9	8,4	6
Tinazraf	PM4	1,056667	18,52472	01-janv-97	PSARK	13,6	8,1	6
Tinazraf	PM1	1,056667	18,52528	01-janv-97	PSARK	16,1	8,8	12
Tinazraf	PM2	1,056667	18,52361	01-janv-97	PSARK	10,8	8,3	12

Source : DRHE 2016

Tableau 10: SHPH

COMMUNES	VILLAGES/SITES	Type ouvrages	Source d'Energie
Essouk	Dehedj	SHPA	Solaire
		1	

Source : DRHE 2016

Tableau 11: Listes des Centres AES/AEP

COMMUNES	VILLAGES/SITES	Type d'ouvrages	Source d'Energie
Essouk	Diarhi	AES	Thermique
Essouk	Essouk	AES	Solaire
		2	

Source : DRHE 2016

Tableau 12: Données PEM et type de PEM

TYPE PEM				
PMH	PM	SHPA	AES	AEP
5	19	1	2	0
5	19	1	2	0

Les contraintes pour ce sous-secteur sont entre autres :

- L'insuffisance de points d'eau potable ;
- Le nombre important d'animaux par rapport aux points d'eau existants ;
- L'insuffisance d'encadrement des comités villageois de gestion d'eau ;
- Le manque d'entretien des forages équipés.

En perspectives, on peut envisager :

- La multiplication des points d'eau potables ;
- La formation des comités de gestion d'eau en gestion administrative, financière et assainissement ;
- La réalisation d'infrastructures telles les barrages, les impluviums, de mares, les forages pour les éleveurs et leur cheptel.

➤ Mines-Industrie

Le sous-sol de la commune est présumé riche en uranium, fer.

V.VISION ET ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE 2017-2021

Tableau 13 : Formulation des orientations de développement de la commune

Sous-secteurs	Problèmes /Priorités	Liens avec les politiques nationales, régionales	Orientations
Maraichage	-insuffisance des équipements et intrants agricoles ; -Insuffisance de formation des maraichers;	LOA (Loi d'Orientation Agricole)	Développer la production maraichère sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer les revenus et l'alimentation des ménages.
Elevage	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -Absence d'auxiliaires vétérinaires ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance de la protection des ressources naturelles ; -Résistance des éleveurs à la vaccination et au traitement du bétail ; -Difficultés d'alimentation du bétail	LOA ; Charte pastorale ; Loi sur les infrastructures sanitaires	Promouvoir le développement de l'élevage

	en période de soudure ; - Insuffisance d'infrastructures vétérinaires		
Environnement	Dégradation/ravinement/ensablement des oueds ; - Disparition de certaines espèces végétales et animales ; - Déforestation	PNAE	Protéger et restaurer l'environnement
Artisanat / culture / Tourisme	-Insuffisance d'organisation des acteurs des sous-secteurs ; -Manque de débouchés pour les produits artisanaux ; - Manque de maison pour les artisans ; -Relâchement des activités culturelles (festivals, visites du site Tadamakat)	Politiques nationales Artisanat, culture et tourisme	Valoriser les sous-secteurs
Education	-Réticence des parents éleveurs nomades à la scolarisation des enfants ; -faible taux de scolarisation ; -déperdition scolaire élevée ; -Insécurité autour des écoles ; - Mauvais état des salles de classe ; -Insuffisance du personnel enseignant ; -insuffisance de matériels et fournitures scolaires -Insuffisance de l'approvisionnement en vivres pour les cantines scolaires ;	Programme Décennal de Développement de l'Education	Amener le taux de scolarisation à 60%
Santé	-Faible couverture sanitaire ; -Insuffisance des agents de sante qualifiés ; -Insuffisance de l'approvisionnement en médicaments dans le CSCOM ;	PRODESS	Favoriser les soins de santé primaire
communication	- Manque de réseau téléphonique, de radio rurale, de télévision	Accès à l'information et à la communication pour tous	Améliorer la communication dans la

			commune
Commerce /t ransport	-Economie informelle ; -Insécurité sur les axes routiers ; -mauvais état des pistes; -Faibles revenus des groupements associatifs de jeunes et de femmes ; -Faible taux de financement des AGR	Politique nationale sur le commerce et le transport	Favoriser le désenclavement de la commune et assurer le financement des AGR
Hydraulique	-Insuffisance de points d'eau équipés en moyens d'exhaure; -Insuffisance d'encadrement des comités de gestion des points d'eau ; -Manque d'entretien des ouvrages.	Un point d'eau pour chaque Village	Réalisation de points d'eau
Energie	-Manque de réseau électrique	Cadre de Reference pour le Développement des Energies Rurales	Fournir de l'énergie aux populations de la commune
Mines/ industries	-Potentialités encore inexploitées ; -Insuffisance dans la recherche.	Politique nationale du commerce, des ressources minières et de l'industrie	Mise en valeur des potentialités minières et industrielles présumées
Sécurité /paix	-Conflits intercommunautaires récurrents ; -Radicalisation des jeunes ; -insécurité.	Dialogue et concertation informations des autorités (à tous les niveaux)	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune
Administrati on	-Manque de clôture pour la mairie ; -Manque d'équipements informatiques et mobiliers pour la mairie ;	Renforcement des conditions de travail des services de l'état et des collectivités	Renforcer les infrastructures et équipements de base
Genre et développeme nt	-Méconnaissance des droits des femmes et des enfants par la société	Loi pour la Promotion du Genre	Promouvoir les droits des femmes et des enfants

Tableau 14 : Axes stratégiques et formulation des objectifs

Secteurs (axes stratégiques)	Problèmes /Priorités	Objectifs	Objectifs spécifiques
Maraichage	-insuffisance des équipements et intrants agricoles ; -Insuffisance de formation des maraichers;	LOA (Loi d'Orientation Agricole)	Développer la production maraichère sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer les revenus et l'alimentation des ménages.
Elevage	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance de la protection des ressources naturelles ; -Résistance des éleveurs à la vaccination et au traitement du bétail -difficultés d'alimentation du bétail - Insuffisance d'infrastructures vétérinaire	Promouvoir le développement de l'élevage	- Faciliter l'accès à l'eau aux éleveurs et au cheptel; - Améliorer l'état sanitaire du cheptel ; - Renforcer les capacités des organisations des éleveurs ; - Assurer la protection des pâturages
Environnement	Dégradation/ravinement/ensablement des oueds ; - Disparition de certaines espèces végétales et animales ; -Dégradation des pâturages ; - Déforestation	Restaurer et protéger l'écosystème	- Assurer la régénération de la faune et de la flore ; - Assurer la protection de l'environnement
Artisanat/ culture / Tourisme	-Insuffisance d'organisation des acteurs des sous-secteurs ; -Manque de débouchés pour les produits artisanaux ; - Manque de maison pour les artisans -Insuffisance d'équipements culturels --Relâchement des activités culturelles (festivals, visites du site Tadamakat)	Développer les secteurs de l'artisanat, la culture et le tourisme	- Organiser et renforcer les capacités des artisans ; - Doter la commune d'équipements/infrastructures artistiques et culturels ; - Appui à l'organisation de festivals.

Education	-Réticence des parents éleveurs nomades à la scolarisation des enfants ; -faible taux de scolarisation ; -déperdition scolaire élevée -Insécurité autour des écoles ; - Mauvais état des salles de classes ; -Insuffisance du personnel enseignant ; -insuffisance de matériels et fournitures scolaires ; -Manque de clôtures pour les écoles ; -Insuffisance de l'approvisionnement en vivres des cantines scolaires ;	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	- Augmenter le taux de scolarisation ; - Réduire le taux de déperdition scolaire ; - Equiper l'école en matériels et outils scolaires ; - Améliorer les conditions de travail des enseignants ; - Améliorer les conditions d'accueil des élèves ; -Sécuriser l'école; -Renforcer les capacités des organes de gestion scolaire
Santé	-Faible couverture sanitaire ; -Insuffisance des agents de sante qualifiés ; -Fréquence de maladies infantiles ; -Insuffisance de l'approvisionnement en médicaments dans le CSCOM ;	Améliorer la couverture sanitaire	- Renforcer les capacités du personnel socio sanitaire ; - Assurer la disponibilité en produits pharmaceutiques ; - Réduire le taux de morbidité infantile
Communications	- Manque de réseau téléphonique, de radio rurale, de TV.	Améliorer l'information et la communication dans la commune	Améliorer la couverture des réseaux de téléphonie, de télévision et de radio
Commerce /Transport	-Economie informelle ; -Insécurité sur les axes routiers ; -mauvais état des pistes ; -Faibles revenus des groupements féminins ; -Faible taux de financement des AGR	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	-Assurer l'accessibilité du village et des secteurs producteurs en toutes saisons ; -Financer les AGR des OCB/OSP
Hydraulique	-Insuffisance de points d'eau pour les populations et le cheptel ; - Le nombre important d'animaux	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le	- Multiplier les points d'eau équipés dans la commune ; -Renforcer les capacités des

	(camelins) par rapport aux points d'eau existants ; -Insuffisance d'encadrement des comités de gestion des points d'eau.	cheptel	comités de gestion des points d'eau
Energie	-Manque de réseau électrique dans la commune ;	Faciliter l'accès à l'énergie aux populations	- Doter le chef-lieu de la commune d'un groupe électrogène
Mines et industries	-Insuffisance dans la recherche ; -non exploitation des ressources minières existantes	Mettre en valeur les potentialités minières	-Réaliser des études de recherches.
Sécurité /paix	-Conflits intercommunautaires ; -Radicalisation des jeunes ; -insécurité.	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	-Prévenir les conflits intercommunautaires ; -Lutter contre la radicalisation par la sensibilisation ;
Administration	-Manque de clôture pour la mairie; -Manque d'équipements informatiques et mobiliers pour la mairie ;	Améliorer les conditions de travail des élus, du personnel communal et des services techniques	-Clôturer et équiper la mairie ; -Renforcer les capacités des élus et des agents communaux
Genre et développement	-méconnaissance des droits des femmes et des enfants par la société	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	-Sensibiliser la population sur les droits des femmes et enfants -Favoriser les conditions de participation des femmes, des jeunes aux activités politiques et économiques

5.1. Définition de la Vision stratégique de la commune :

A l'horizon 2021, la commune doit parvenir à travers son PDESC à améliorer les conditions de vie de ses populations.

5.2. Identification des grandes Orientations

- Développement de la production maraîchère sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer les revenus et l'alimentation des ménages ;
- Promotion du développement de l'élevage ;
- Restauration et protection de l'environnement ;
- Développement et valorisation des sous-secteurs du tourisme, de l'artisanat et de la culture ;
- Amélioration du taux de scolarisation et de fréquentation ;
- Amélioration de la couverture sanitaire ;
- Amélioration de l'information et la communication dans la commune ;
- Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale ;

- Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable ;
- Valorisation des potentialités minières de la commune ;
- Renforcement de la Paix et la sécurité dans la commune ;
- Renforcement des équipements /infrastructures de base ;
- Promotion des droits des femmes et des enfants

Les orientations stratégiques de développement et la Vision de la commune se réfèrent à la dynamique du bilan diagnostic dans les différents villages et fractions lors de l'atelier de planification. Ce qui a permis à la commune de déterminer sa Vision Stratégique, les axes et priorités d'intervention et le plan pour les cinq (05) prochaines années avec la participation des acteurs clés de la commune.

La Vision et les orientations politiques du Conseil Communal s'inscrivent dans l'ensemble des orientations et stratégies Nationales et Régionales du Mali en matière de Développement Local et Régional. Elles se veulent comme stratégie d'opérationnalisation des grandes orientations contenues dans les références comme le CSCR, la DCPND/ PNACT, les politiques sectorielles en santé, éducation, hydraulique et environnement/ assainissement, les SRAT et PSDR de la région de Kidal.

Conçues comme outil pratique de valorisation des opportunités et des potentialités de développement économique, la vision et orientations constituent une des réponses aux nombreuses préoccupations identifiées à travers l'approche participative au niveau de la commune.

Ainsi, pour le Conseil Communal, la période 2017- 2021 doit permettre à la Collectivité de "Contribuer à la croissance économique de la région par une stratégie de création des richesses et emplois, à travers la valorisation des potentialités économiques de la commune".

VI. PLAN QUINQUENNAL ET PROGRAMME DE LA COMMUNE

6.1. Présentation/analyse

Au cours de l'élaboration de son Programme de développement économique, social et culturel qui s'est déroulé de manière participative sous la conduite du conseil communal et du comité communautaire, la commune rurale d'Essouk a retenu 179 actions dont le coût estimatif s'élève à **3 177 989 730** de francs CFA pour répondre essentiellement aux besoins en eau qui constitue une problématique majeure dans la commune (le sous-secteur de l'hydraulique représente à lui seul près de 23,70% du coût total des investissements programmés). Les autres défis à relever sont l'éducation 77,75% du secteur des ressources humaines et la santé 25, 51% du même secteur. Le sous-secteur du tourisme occupe une place importante dans l'économie de la commune à cause de la présence d'un ancien site touristique (Tadamakat) très visité avant 2012. La résilience contre les crises économiques, climatiques et sociales est une autre préoccupation non moins importante. La réponse à tous ces défis permettra à la commune de restaurer et de renforcer son économie locale. Le tableau ci-dessous présente par secteur les détails.

Tableau 9 : Répartition des coûts par secteur

Secteurs	Montant	%
Secteur Economie rurale	948 489 730	29,84
Secteur secondaire	1 092 000 000	34,36
Secteur Infrastructures/Equipements	561 500 000	17,66
Secteur Ressources humaines	576 000 000	18,15
Total	3 177 989 730	100

Les priorités et les orientations dégagées par les populations au cours de l'élaboration du PDESC sont bien visibles si l'on regarde le coût moyen annuel des investissements qui est de l'ordre de 635 597 946 Franc CFA. Sur le tableau ci-dessus, le secteur secondaire représente plus de la moitié des investissements.

Le secteur des ressources humaines occupe également une grande place dans les préoccupations des communautés à cause de la crise sécuritaire qui a affecté les sous-secteurs de l'éducation et de la santé.

Pour relever l'économie locale qui a souffert aussi de la crise, des microprojets portés par des OCB / OSP ont été recensés pour bénéficier de financements afin de prendre en compte leurs attentes.

Egalement, des rencontres intercommunautaires et des campagnes de sensibilisation ont été retenues en vue de faciliter le rétablissement de la paix et la sécurité ainsi que la réduction de la radicalisation des jeunes dans la commune.

Du point de vue de l'équité territoriale, toutes les communautés dans leur différent secteur de développement sont prises en compte par rapport à l'accès aux services de base et leur système de production.

Le PDESC élaboré concentre l'essentiel des investissements sur les trois (3) premières années à cause de l'urgence à reconstruire/ réhabiliter l'économie locale dégradée par plusieurs années d'insécurité ; une insécurité qui n'a pas permis la réalisation des actions planifiées dans le précédent PDESC 2010-2014. Certaines de ces actions ont été reconduites au moment de la priorisation des actions du nouveau plan.

6.2. Plan Quinquennal 2017-2021 et programme 2017

Secteurs/sous secteurs	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Nombre d'action	Partenaires	Localisation	Coût estimatif (000 FCFA)	Coût par période en FCFA				
								2017	2018	2019	2020	2021
I. Secteur Economie Rurale												
Maraichage	Améliorer l'alimentation des ménages	Les producteurs maraichers ont accès aux intrants et équipements agricoles et leurs capacités techniques sont renforcées	Achat d'équipement,/matériels agricoles	1	PRRE, MINUSMA	Diarhi	20 000 000	10 000 000	10 000 000			
			Organisation de 3 sessions de formation en techniques de production	3	MINUSMA, DDRK,PRRE	Diarhi	9 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
Sous total maraichage				4			29 000 000	13 000 000	13 000 000	3 000 000	-	-
Elevage	Promouvoir le développement de l'élevage	Des parcs de vaccination sont construits	Construction de deux parcs de vaccination du cheptel	2	DDRK, MINUSMA	Essouk, Diarhi	16 000 000		8 000 000	8 000 000		
		Le cheptel de la commune est vacciné	Organisation de 2 campagnes de vaccination du cheptel	2	Conseil Communal	Toute la commune	22 000 000	11 000 000	11 000 000			
		Des auxiliaires vétérinaires sont formés en déparasitage et vaccination du cheptel et dotés de kits et motos	Organisation d'une formation et équipement en kits et motos pour 10 auxiliaires vétérinaires	1	DDRK	Toute la commune	12 500 000	12 500 000				
		Des familles nomades démunies sont dotées de noyaux d'élevage	Dotation de 70 familles démunies en noyaux d'élevage	1	MINUSMA	Toute la commune	28 000 000	28 000 000				
		Une unité de production et transformation est soutenue	Appui à la promotion à 1 unité de transformation du	1	ANPE, MINUSMA	Chadjamé	21 989 730	21 989 730				

			lait en beurre et fromage									
		Des magasins de stockage d'aliment de bétail sont construits	construction de 4 magasins de stockage d'aliment de bétail	4	PRRE, MINUSMA	Tinzrouf , Dehedje, Tachdate , Djarhi	60 000 000	30 000 000	30 000 000			
		Les magasins sont approvisionnés en aliment de bétail	Achat de 300 tonnes d'aliment de bétail	1	PRRE	Essouk, Tinzrouf , Dehedje, Tachdate , Djarhi	37 500 000	18 750 000	18 750 000			
Sous total sous-secteur Elevage				12			197 989 730	122 239 730	67 750 000	8 000 000	0	0
Environnement	Protéger et valoriser les ressources pastorales	Les populations sont sensibilisées et protègent leur environnement	Organisation de 5 campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement	5	Conseil Communal	Toute la commune	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
		Le chef-lieu de commune est reboisé et protégé de l'ensablement	Plantation de 400 arbres sur 2 ha pour lutter contre l'ensablement	1	Conseil Communal, DDRK	Essouk	1 500 000	1 500 000				
		Des brigades de surveillance et de protection de l'environnement sont formés et opérationnelles	Formation et mise en place de 5 brigades de surveillance et de protection de l'environnement	1	Conseil Communal, DDRK	Toute la commune	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Sous total sous-secteur Environnement				7			21 500 000	5 500 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Paix et sécurité	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	les conflits sont gérés de façon pacifique	Mise en place d'un fonds de récupération/rachat de 600 armes de guerre	1	MINUSMA	Toute la commune	200 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000

			Organisation de 10 rencontres intercommunautaires autour de la paix	10	MINUSMA	Toute la commune	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
		La radicalisation des jeunes est réduite	Organisation de 2 campagnes de sensibilisation sur les dangers liés à l'extrémisme violent, la prolifération des armes de guerre	2	MINUMSA	Toute la commune	40 000 000	20 000 000	20 000 000			
			Formation et équipement des 30 jeunes sur les techniques de déminage	1	UNMAS	Kidal	20 000 000	20 000 000				
			Financement de 25 microprojets de réinsertion et d'auto réhabilitation des jeunes (2 mécanique auto-moto, 2 soudure, 2 menuiserie, 2 boulangerie, 2 coupe-couture, 2 maçonnerie, 2 électricité(moto, froid), 2 salons de coiffure, 2 plomberie,3 tannerie, 2 teinture, 2 savonnerie)	25	MINUSMA, PRRE	Toute la commune	320 000 000	64 000 000	64 000 000	64 000 000	64 000 000	64 000 000
Sous total sous secteur Paix et Sécurité				39			700 000 000	168 000 000	148 000 000	128 000 000	128 000 000	128 000 000
Total général Secteur Economie rurale				62			948 489 730	308 739 730	232 750 000	143 000 000	132 000 000	132 000 000

Secteur secondaire												
2.2. Hydraulique	Assurer la satisfaction en approvisionnement en eau de la population et du bétail	Une adduction d'eau est réalisée	Réalisation d’une adduction d’eau potable	1	MINUSMA, PRRE, CICR, BARKHANE	Essouk village	80 000 000		80 000 000			
		Des puits traditionnels sont réhabilités	Surcreusement et sécurisation de 15 puits traditionnels	15	PRRE, PAPAM, DDRK, MINUSMA, SCAC, AFD	Essouk, Diarhi, Intachdayt, Dehedj, Tinazraf	105 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000
		Des barrages sont réalisés	Réalisation de cinq (5) barrages	5	MINUSMA, PRRE, CICR, ANICT	Essouk, Diarhi, Intachdayt, Dehedj, Tinazraf	150 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
		Des puits maraichers sont creusés	Creusement de 3 puits maraîchers	3	MINUSMA, PRRE	Diarhi	28 000 000	28 000 000				
		Des impluviums sont construits	Construction de 2 impluviums	2	PRRE, MINUSMA	Intachdayt, Tinazraf	300 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000		
		Les puits pastoraux sont équipés en pompes solaires et manuelles	Equiper des 5 puits pastoraux en pompes solaires et manuelles	5	MINUSMA, PRRE	Essouk, Diarhi, Intachdayt, Dehedj, Tinazraf	90 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000		
Sous total sous-secteur Hydraulique				31			753 000 000	209 000 000	261 000 000	181 000 000	51 000 000	51 000 000
Energie	Faciliter l’accès à l’énergie aux populations	la couverture du réseau électrique est améliorée	Achat d'un Groupe électrogène de 100 Kw	1	AFD, MINUSMA	Essouk	50 000 000	50 000 000				
			Doter 650 familles de kits solaires	1	MINUSMA, PRRE	Tinazraf, Kalamane, Tadjarte, Chadjare, Teresse Inerhache,	40 000 000	20 000 000	20 000 000			

						Tahabante,						
		La capacité de gestion du comité est renforcée ;	Organisation de 1 session de formation au comité de gestion du groupe électrogène	1	Conseil Communal	Essouk	6 000 000	6 000 000				
		Des techniciens qualifiés sont disponibles	Recrutement et formation de 1 technicien	1	Conseil Communal	Essouk	3 000 000	3 000 000				
Sous total sous-secteur Energie				4			99 000 000	79 000 000	20 000 000	-	-	-
Artisanat, culture et tourisme	Valoriser le potentiel artistique, touristique et culturel	Une maison de la culture est construite et équipée	Construction et équipement d’une maison de la culture	1	PRRE,FAFPA	Essouk	40 000 000				40 000 000	
		Un centre d'accueil est construit	Construction d’un centre d’accueil	1	MINUSMA	Essouk	40 000 000		40 000 000			
		Les festivals culturels sont organisés et financés	Appui à l'organisation de festivals culturels	1	PRRE, MINUSMA	Essouk	80 000 000			40 000 000	40 000 000	
		Le site d'Essouk est protégé	Mise en place d'un fonds de protection du site d’Essouk	1	MINUSMA, Ministère de la Culture	Essouk	50 000 000	25 000 000	25 000 000			
		Les sites touristiques sont recensés et protégés	Recensement et protection des sites touristiques	1	OMATHO	Toute la commune	30 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000		
Sous total Sous-secteur Arts-Tourisme-Culture				5			240 000 000	35 000 000	75 000 000	50 000 000	80 000 000	-
Total général Secteur Secondaire				40			1 092 000 000	323 000 000	356 000 000	231 000 000	131 000 000	51 000 000
Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements												

Administration communale	Assurer la présence de l'administration communale localement	La mairie est dotée d'équipements informatiques et mobiliers	Dotation de la mairie en équipements informatiques et mobiliers	1	DDRK,PRR E	Essouk	49 000 000	49 000 000				
		Les locaux de la mairie sont sécurisés	Clôture de la mairie	1	Conseil Communal	Essouk	20 000 000			20 000 000		
		Les capacités des élus et du personnel sont renforcées en gestion administrative et financière	Organisation de 2 sessions de formation des élus et personnel communal	1	DDRK, PRRE	Essouk	6 000 000	3 000 000	3 000 000			
Total sous-secteur Administration				3			75 000 000	52 000 000	3 000 000	20 000 000	-	-
Commerce/Transport et communication	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	l'accessibilité des secteurs de développement, la communication et l'accès aux crédits sont assurés	Aménagement et balisage de la piste Ibdakan-Essouk sur 10 Km	1	ANICT	Ibdakan-Essouk	30 000 000	30 000 000				
			Balisage de 5 Km de piste entre Eghardess et Erech	1	ANICT, Pays Bas	Diarhi Essouk et Djarhi	1 500 000	1 500 000				
			Amélioration de la couverture de la radio rurale	1	ANICT	Essouk	15 000 000	15 000 000				
			Mise en place d'une caisse de micro crédit	1	BSI	Essouk	60 000 000	60 000 000				
			Formation des animateurs de la radio en technique de communication	1	ANICT	Essouk	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
			Réparation d'1 radier	1	PRRE	Ibdakane	95 000 000		95 000 000			
			Financement de 35 microprojets des OCB/OSP	35	PRRE, MINUSMA, AFD, Pays	Toute la commune	280 000 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000	56 000 000

					Bas, DDRK							
Sous total sous-secteur Commerce/Transport				41			486 500 000	163 500 000	152 000 000	57 000 000	57 000 000	57 000 000
Total général Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements				44			561 500 000	215 500 000	155 000 000	77 000 000	57 000 000	57 000 000
4. Secteur Ressources Humaines et Population												
Genre et Développement	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	Les droits des femmes et des enfants sont connus et promus par les populations	Organisation de 4 campagnes de sensibilisation sur l'équité genre	4	UNICEF, HI, MINUSMA	Toute la commune	16 000 000		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
		La participation des femmes et des jeunes aux activités politiques et économiques est favorisée	Organisation d'1 session de formation en leadership/ participation aux élections pour 100 femmes et jeunes leaders	1	MINUSMA , HI	Essouk	5 000 000	5 000 000				
			Financement des AGR pour 2 AME	1	UNICEF, IRC	Essouk, Djarhi	6 000 000	6 000 000				
Sous total sous-secteur Genre et Développement				6			27 000 000	11 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Education/ Formation :	Augmenter sensiblement le taux d'alphabétisation en milieu nomade surtout des femmes	Des magasins et des cuisines sont construits pour les écoles	Construction de magasins et cuisines pour 2 écoles	2	ANICT	Essouk, Djarhi	20 000 000	10 000 000	10 000 000			
		Des salles de classes sont construites	Construction de 12 salles de classe	1	ANICT, PRRE	Essouk ,Dehedje, Djarhi , intachdjate	120 000 000	60 000 000	60 000 000			
		Les écoles sont dotées en mobiliers scolaires	Dotation des écoles en mobiliers scolaires	2	IRC, CAP, UNICEF	Essouk, Djarhi	45 000 000	22 500 000	22 500 000			

		L'école est clôturée et sécurisée	Construction d'une clôture pour une école	1	PRRE	Djarhi	15 000 000		15 000 000			
		Les conditions d'accueil des enseignants sont assurées	Construction de deux (2) logements des enseignants	1	ANICT, PRRE	Djarhi, Essouk	40 000 000		20 000 000	20 000 000		
		5 salles d'alphabétisation sont construites pour réduire l'analphabétisme	Construction de cinq salles d'alphabétisation	5	ANICT, PRRE	Essouk, Djarhi, Intachdayt, Dehedj, Tinazraf	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
		Les conditions d'accueil des élèves sont améliorées	Prise en charge d'un personnel de soutien (2 cuisiniers et 2 surveillants)	1	IRC, CAP, UNICEF	Essouk, Djarhi	9 000 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
		La scolarisation des filles est soutenue	Appui à la scolarisation des filles	1	CAP, UNICEF, IRC	Toute la commune	70 000 000	30 000 000	30 000 000	10 000 000		
		Le recrutement des enfants est amélioré	Organisation de 5 campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation	5	MUNISMA, UNICEF, IRC	Toute la commune	65 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000
		Une medersa est construite	Construction d'une médersa	1	CC	Essouk	20 000 000		20 000 000			
		Les vivres sont disponibles au niveau des écoles	Approvisionnement de 2 cantines scolaires en vivres	2	PAM	Essouk, Djarhi	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Sous total sous-secteur Education				22			449 000 000	146 300 000	201 300 000	53 800 000	23 800 000	23 800 000
Santé	Améliorer la couverture sanitaire dans la commune	Un CSCOM est construit, équipé et doté en médicaments	Construction, équipement et dotation en médicaments essentiels d'un CSCOM	1	ANICT, PRRE	Intachdayt	60 000 000			60 000 000		

		Un CSCOM est clôturé	Clôture d'un CSCOM	1	Première Urgence	Essouk	20 000 000	20 000 000				
		Les organes de gestion des CSCOM sont formés en gestion financière et administrative	Organisation de deux (2) sessions de renforcement des capacités des organes de gestion des CSCOM	2	Première Urgence	Essouk	10 000 000	5 000 000	5 000 000			
		Le fonctionnement du CSCOM est soutenu	Prise en charge du personnel de santé du CSCOM (1 gérant de dépôt, 1 gardien)	1	Première Urgence	Essouk	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Sous total Sous-secteur Santé				5			100 000 000	27 000 000	7 000 000	62 000 000	2 000 000	2 000 000
Total général Secteur Ressources Humaines et Population				33			576 000 000	184 300 000	212 300 000	119 800 000	29 800 000	29 800 000
TOTAL GENERAL SECTEURS				179			3 177 989 730	1 031 539 730	956 050 000	570 800 000	349 800 000	269 800 000

6.3. Programme annuel 2017

Secteurs/sous secteurs	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Nombre d'action	Partenaires	Localisation	Cout des actions 2017
I. Secteur Economie Rurale							
Maraichage	Améliorer l'alimentation des ménages	Les producteurs maraichers ont accès aux intrants et équipements agricoles et leurs capacités techniques sont renforcées	Achat d'équipement,/matériels agricoles	1	PRRE,MINUSMA	Diarhi	10 000 000
			Organisation de 3 sessions de formation en techniques de production	3	MINUSMA, DDRK,PRRE	Diarhi	3 000 000
Sous total maraichage				4			13 000 000
Elevage	Promouvoir le développement de l'élevage	Des parcs de vaccination sont construits	Construction de deux parcs de vaccination du cheptel	2	DDRK, MINUSMA	Essouk, Diarhi	
		Le cheptel de la commune est vacciné	Organisation de 2 campagnes de vaccination du cheptel	2	Conseil Communal	Toute la commune	11 000 000
		Des auxiliaires veteniraires sont formés en déparasitage et vaccination du cheptel et dotés de kits et motos	Organisation d'une formation et équipement en kits et motos pour 10 auxiliaires vétérinaires	1	DDRK	Toute la commune	12 500 000
		Des familles nomades démunies sont dotées de noyaux d'élevage	Dotation de 70 familles démunies en noyaux d'élevage	1	MINUSMA	Toute la commune	28 000 000
		Une unité de production et transformation est soutenue	Appui à la promotion à 1 unité de transformation du lait en beurre et fromage	1	ANPE,MINUSMA	Chadjame	21 989 730
		Des magasins de stockage d'aliment de bétail sont construits	construction de 4 magasins de stockage d'aliment de bétail	4	PRRE, MINUSMA	Tinzrouf, Dehedje, Tachdate, Djarhi	30 000 000
		Les magasins sont approvisionnés en aliment de bétail	Achat de 300 tonnes d'aliment de bétail	1	PRRE	Essouk, Tinzrouf, Dehedje, Tachdate, Djarhi	18 750 000

Sous total sous-secteur Elevage				12			122 239 730
Environnement	Protéger et valoriser les ressources pastorales	Les populations sont sensibilisées et protègent leur environnement	Organisation de 5 campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement	5	Conseil Communal	Toute la commune	3 000 000
		Le chef-lieu de commune est reboisé et protégé de l'ensablement	Plantation de 400 arbres sur 2 ha pour lutter contre l'ensablement	1	Conseil Communal, DDRK	Essouk	1 500 000
		Des brigades de surveillance et de protection de l'environnement sont formés et opérationnelles	Formation et mise en place de 5 brigades de surveillance et de protection de l'environnement	1	Conseil Communal, DDRK	Toute la commune	1 000 000
Sous total sous-secteur Environnement				7			5 500 000
Paix et sécurité	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	les conflits sont gérés de façon pacifique	Mise en place d'un fonds de récupération/rachat de 600 armes de guerre	1	MINUSMA	Toute la commune	40 000 000
			Organisation de 10 rencontres intercommunautaires autour de la paix	10	MINUSMA	Toute la commune	24 000 000
		La radicalisation des jeunes est réduite	Organisation de 2 campagnes de sensibilisation sur les dangers liés à l'extrémisme violent , la prolifération des armes de guerre	2	MINUMSA	Toute la commune	20 000 000
			Formation et équipement des 30 jeunes sur les techniques de déminage	1	UNMAS	Kidal	20 000 000

			Financement de 25 microprojets de réinsertion et d'auto réhabilitation des jeunes (2 mécanique auto-moto, 2 soudure, 2 menuiserie, 2 boulangerie, 2 coupe-couture, 2 maçonnerie, 2 électricité(moto, froid), 2 salons de coiffure, 2 plomberie,3 tannerie, 2 teinture, 2 savonnerie)	25	MINUSMA, PRRE	Toute la commune	64 000 000
Sous total sous secteur Paix et Sécurité				39			168 000 000
Total général Secteur Economie rurale				62			308 739 730
Secteur secondaire							
2.2. Hydraulique	Assurer la satisfaction en approvisionnement en eau de la population et du bétail	Une adduction d'eau est réalisée	Réalisation d'une adduction d'eau potable	1	MINUSMA, PRRE, CICR,BARKHANE	Essouk village	
		Des puits traditionnels sont réhabilités	Surcreusement et sécurisation de 15 puits traditionnels	15	PRRE, PAPAM,DDRK, MINUSMA,SCAC,AFD	Essouk,Diarhi,Intachdayt,Dehedj,Tinazraf	21 000 000
		Des barrages sont réalisés	Réalisation de cinq (5) barrages	5	MINUSMA,PRRE, CICR, ANICT	Essouk,Diarhi,Intachdayt,Dehedj,Tinazraf	30 000 000
		Des puits maraichers sont creusés	Creusement de 3 puits maraichers	3	MINUSMA,PRRE	Diarhi	28 000 000
		Des impluviums sont construits	Construction de 2 impluviums	2	PRRE, MINUSMA	Intachdayt, Tinazraf	100 000 000
		Les puits pastoraux sont équipés en pompes solaires et manuelles	Equiper des 5 puits pastoraux en pompes solaires et manuelles	5	MINUSMA,PRRE	Essouk,Diarhi,Intachdayt,Dehedj,Tinazraf	30 000 000

Sous total sous-secteur Hydraulique				31			209 000 000
Energie	Faciliter l'accès à l'énergie aux populations	la couverture du réseau électrique est améliorée	Achat d'un Groupe électrogène de 100 Kw	1	AFD, MINUSMA	Essouk	50 000 000
			Doter 650 familles de kits solaires	1	MINUSMA,PRRE	Tinazraf,Kalamane,Tadjmarte, Chadjare, Teresse Inerhache, Tahabante,	20 000 000
		La capacité de gestion du comité est renforcée ;	Organisation de 1 session de formation au comité de gestion du groupe électrogène	1	Conseil Communal	Essouk	6 000 000
		Des techniciens qualifiés sont disponibles	Recrutement et formation de 1 technicien	1	Conseil Communal	Essouk	3 000 000
Sous total sous-secteur Energie				4			79 000 000
Artisanat, culture et tourisme	Valoriser le potentiel artistique, touristique et culturel	Une maison de la culture est construite et équipée	Construction et équipement d'une maison de la culture	1	PRRE,FAFPA	Essouk	
		Un centre d'accueil est construit	Construction d'un centre d'accueil	1	MINUSMA	Essouk	
		Les festivals culturels sont organisés et financés	Appui à l'organisation de festivals culturels	1	PRRE, MINUSMA	Essouk	
		Le site d'Essouk est protégé	Mise en place d'un fonds de protection du site d'Essouk	1	MINUSMA, Ministère de la Culture	Essouk	25 000 000
		Les sites touristiques sont présences et protégés	Recensement et protection des sites touristiques	1	OMATHO	Toute la commune	10 000 000
Sous total Sous-secteur Arts-Tourisme-Culture				5			35 000 000
Total général Secteur Secondaire				40			323 000 000
Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements							

Administration communale	Assurer la présence de l'administration communale localement	La mairie est dotée d'équipements informatiques et mobiliers	Dotation de la mairie en équipements informatiques et mobiliers	1	DDRK,PRRE	Essouk	49 000 000
		Les locaux de la mairie sont sécurisés	Clôture de la mairie	1	Conseil Communal	Essouk	
		Les capacités des élus et du personnel sont renforcées en gestion administrative et financière	Organisation de 2 sessions de formation des élus et personnel communal	1	DDRK, PRRE	Essouk	3 000 000
Total sous-secteur Administration				3			52 000 000
Commerce/Tra nsport et communication	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	l'accessibilité des secteurs de développement, la communication et l'accès aux crédits sont assurés	Aménagement et balisage de la piste Ibdakan-Essouk sur 10 Km	1	ANICT	Ibdakan-Essouk	30 000 000
			Balisage de 5 Km de piste entre Eghardess et Erech	1	ANICT, Pays Bas	Diarhi Essouk et Djarhi	1 500 000
			Amélioration de la couverture de la radio rurale	1	ANICT	Essouk	15 000 000
			Mise en place d'une caisse de micro crédit	1	BSI	Essouk	60 000 000
			Formation des animateurs de la radio en technique de communication	1	ANICT	Essouk	1 000 000
			Réparation d'1 radier	1	PRRE	Ibdakane	
			Financement de 35 microprojets des OCB/OSP	35	PRRE, MINUSMA,AFD, Pays Bas, DDRK	Toute la commune	56 000 000
Sous total sous-secteur Commerce/Transport				41			163 500 000
Total général Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements				44			215 500 000
4. Secteur Ressources Humaines et Population							

Genre et Développement	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	Les droits des femmes et des enfants sont connus et promus par les populations	Organisation de 4 campagnes de sensibilisation sur l'équité genre	4	UNICEF, HI, MINUSMA	Toute la commune	
		La participation des femmes et des jeunes aux activités politiques et économiques est favorisée	Organisation d'1 session de formation en leadership/ participation aux élections pour 100 femmes et jeunes leaders	1	MINUSMA,HI	Essouk	5 000 000
			Financement des AGR pour 2 AME (vente des condiments, tannerie, tapisserie, vent des produits locaux)	1	UNICEF,IRC	Essouk, Diarhi	6 000 000
		Sous total sous-secteur Genre et Développement		6			11 000 000
Education/ Formation :	Augmenter sensiblement le taux d'alphabétisation en milieu nomade surtout des femmes	Des magasins et des cuisines sont construits pour les écoles	Construction de magasins et cuisines pour 2 écoles	2	ANICT	Essouk, Djarhi	10 000 000
		Des salles de classes sont construites	Construction de 12 salles de classe	1	ANICT, PRRE	Essouk ,Dehedje, Djarhi , intachdjate	60 000 000
		Les écoles sont dotées en mobiliers scolaires	Dotation des écoles en mobiliers scolaires	2	IRC, CAP, UNICEF	Essouk, Djarhi	22 500 000
		L'école est clôturée et sécurisée	Construction d'une clôture pour une école	1	PRRE	Djarhi	
		Les conditions d'accueil des enseignants sont assurées	Construction de deux (2) logements des enseignants	1	ANICT, PRRE	Djarhi, Essouk	
		5 salles d'alphabétisation sont construites pour réduire l'analphabétisme	Construction de cinq salles d'alphabétisation	5	ANICT, PRRE	Essouk, Diarhi,Intachdayt , Dehedj,Tinazraf	5 000 000
		Les conditions d'accueil des élèves sont améliorées	Prise en charge d'un personnel de soutien	1	IRC, CAP, UNICEF	Essouk, Diarhi	1 800 000

			(2 cuisiniers et 2 surveillants)				
		La scolarisation des filles est soutenue	Appui à la scolarisation des filles	1	CAP,UNICEF, IRC	Toute la commune	30 000 000
		Le recrutement des enfants est amélioré	Organisation de 5 campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation	5	MUNISMA,UNICEF, IRC	Toute la commune	13 000 000
		Une medersa est construite	Construction d’une médersa	1	CC	Essouk	
		Les vivres sont disponibles au niveau des écoles	Approvisionnement de 2 cantines scolaires en vivres	2	PAM	Essouk , Djarhi	4 000 000
Sous total sous-secteur Education				22			146 300 000
4.5.Santé	Améliorer la couverture sanitaire dans la commune	Un CSCOM est construit, équipé et doté en médicaments	Construction, équipement et dotation en médicaments essentiels d’un CSCOM	1	ANICT, PRRE	Intachdayt	
		Un CSCOM est clôturé	Clôture d'un CSCOM	1	Première Urgence	Essouk	20 000 000
		Les organes de gestion des CSCOM sont formés en gestion financière et administrative	Organisation de deux (2) sessions de renforcement des capacités des organes de gestion des CSCOM	2	Première Urgence	Essouk	5 000 000
		Le fonctionnement du CSCOM est soutenu	Prise en charge du personnel de santé du CSCOM (1 gérant de dépôt, 1 gardien)	1	Première Urgence	Essouk	2 000 000
Sous total Sous-secteur Santé				5			27 000 000
Total général Secteur Ressources Humaines et Population				33			184 300 000
TOTAL GENERAL SECTEURS				179			1 031 539 730

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

7.1. Stratégie de mobilisation du financement

La mobilisation du financement sera animée par les autorités communales avec le concours des autorités villageoises de l'administration. Il s'agira par rapport aux différentes sources de financement, d'engager les démarches appropriées ou prescrites. Pour la mobilisation des ressources internes notamment les taxes et contributions villageoises la commune procédera à une sensibilisation des populations à travers une restitution du contenu du plan de développement aux populations

Elle mettra l'accent sur l'origine populaire des besoins exprimés et les liens entre la mobilisation des taxes et la réalisation des projets retenus.

Les financements des partenaires seront mobilisés suivant un processus de négociation sur la base de l'outil de négociation que représente le plan. Ce sont par exemple les ONG, les organisations multilatérales et bilatérales les projets, les dons et les legs,

En ce qui concerne les financements mis en place par l'Etat avec le concours de ses partenaires financiers tels que le FICT, PADDER, PRRE, le PIRE (programme intermédiaire pour la relance éducative), le PRODESS (programme de développement sanitaire et social) et la commune observera leurs procédures de soumission de projets pour être éligible à leur financement.

Le conseil communal veillera à la bonne gestion des fonds mobilisés par un suivi rigoureux des dépenses.

Le conseil communal s'attachera en concertation avec ses partenaires à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement tels les participations des associations et entreprises locales, la valorisation des équipements marchands entre autres.

7.2. La mobilisation sociale

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages et secteurs de développement seront sensibilisés pour participer et fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de concession ou de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente.

7.3. La composante technique

Elle se situe en amont, elle fait appel aux qualités techniques de la commune, des prestataires pour le montage des dossiers de projets.

Le montage des projets inscrit dans le Plan de Développement et le budget est un préalable du financement de certaines sources comme l'ANICT, l'ADR ; il requiert une étude de faisabilité et l'élaboration de devis et plans d'exécution du projet.

L'appui des prestataires à cet égard est de former la commune, de l'accompagner et de vérifier la conformité des dossiers aux procédures prescrites. Il en est de même des services techniques qui seront sollicités pour leur expertise spécifique sous forme de conseils, assistance, de suivi contrôle, d'évaluation.

VIII. MECANISME DE SUIVI EVALUATION

Le suivi évaluation sera assuré conformément au cadre logique du plan et du programme annuel et en fonction des indicateurs de résultats qui sont définis.

Le maire désignera par arrêté parmi les commissions de travail mise en place celle qui sera chargée du suivi de la mise en œuvre du plan. Celle-ci sera élargie à des partenaires clés de la commune selon leur choix. Elle aura pour tâches d'identifier, d'organiser et de planifier les activités de collecte de données nécessaires à l'appréciation périodique des réalisations au titre du plan. La commission fera le compte rendu de ses activités lors des sessions du conseil communal. Par conséquent un calendrier de suivi évaluation sera défini par la commission et les indicateurs préparés par rapport à chaque étape. A ces

aspects du mécanisme, la commission veillera sur l'évaluation des programmes annuels issus du PDSEC et leur budgétisation.

IX. DIFFUSION DU PDSEC

La diffusion du PDSEC permettra d'élargir la connaissance des projets de développement prioritaires de la commune à un plus grand nombre de personnes physiques et morales, d'organismes d'appui techniques et financiers.

Elle aura l'avantage d'accroître les opportunités d'intervention par l'intérêt que le plan pourrait susciter en termes de coopération décentralisée, de partenariat avec les projets et structures privées ou publiques dont les objectifs sont en harmonie avec ceux du plan.

La commune ne disposant pas des radios rurales fonctionnelles ; les assemblées d'information au niveau des secteurs de développement seront organisées pour permettre une plus grande diffusion du PDESC. Des copies du PDESC seront également distribuées aux partenaires et à l'administration.

X. CONCLUSION

Le document élaboré est un outil de référence précieux de planification des actions de développement de la commune, de mobilisation des populations, des partenaires, des ressources et de plaidoyer. Il est le résultat d'un long processus participatif.

Son élaboration a été rendue possible grâce à l'appui du Projet de Reconstruction et de Relance Économique, UCP/SOS Sahel International au Mali/Consortium AZHAR- CERCA, de tous les services techniques de la commune et du cercle et surtout par l'engagement du conseil communal.

La mise en œuvre correcte du présent programme de développement économique social et culturel permettra de booster le développement dans la commune et contribuer à l'atteinte des objectifs répondant aux aspirations de la population de la commune en matière de développement et de bien-être. C'est pourquoi le présent plan quinquennal est ambitieux, c'est qui est en fait normal si l'on tient compte de la précarité qui prévaut dans la commune (aggravée par l'insécurité) et les nombreuses demandes des populations.

Pour développer leur commune, l'amélioration des ressources humaines par l'éducation, la formation des jeunes et des femmes notamment et la réalisation des infrastructures de base (eau, électricité, équipements) doit être le chantier sur lequel devront s'investir le conseil communal et les populations.

ANNEXE I : Délibération d'élaboration du PDESC

REGION DE KIDAL

REPUBLIQUE DU MALI

CERCLE DE KIDAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNE RURALE D'ESSOUK

DELIBERATION N° 01 / 2016 / CRE

**PORTANT L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
SOCIAL ET CULTUREL DE LA COMMUNE RURALE D'ESSOUK POUR LA
PERIODE DE 2017/2021.**

Le conseil communal d'Essouk réuni en session ordinaire le 10 / 06 / 2016 après avoir délibéré a décidé de l'élaboration d'un plan de développement économique, social et culturel de la commune rurale d'Essouk pour la période 2017/2021.

Conseillers en exercice11

Conseillers présents09

Ont voté pour09

Contre00

Abstention.....00

Conseillers présents

1 Ibrahim DigarMaire

2 Nassi Ag Doula.....3^e Adjoint

3 Bilal Ag Oussmane.....Conseiller

4 Zeid Ag Hamzata.....Conseiller

5 Chognib Ag Attaher.....Conseiller

6 Sidi Almahadi Ag Aboubakrine.....Conseiller

7 Mahmoud Ag Ebag.....Conseiller

8 Matachi Ag BacrèneConseiller

9 Sidi Ag Aglaf.....Conseiller

Essouk, le 10 / 06 / 2016

Le Maire



Ibrahim Digar

ANNEXE II : Décision de mise en place du comité communautaire

REGION DE KIDAL
CERCLE DE KIDAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNE RURALE D'ESSOUK

DECISION N° 03.../2016/CRE

**PORTANT CREATION DU COMITE COMMUNAUTAIRE DE SUIVI ET SURVEILLANCE DE
PLANIFICATION, D'ENREGISTREMENT DE GRIEFS, DE GESTION DE PLAINTES ET DE
RESOLUTION DES CONFLITS.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE RURALE D'ESSOUK

Vu la constitution;

Vu la loi n°93-008 du 11 février 1993, modifiée, déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales ;

Vu, la Loi N° 99-035 du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales de Cercles et de Régions ;

Vu, la Loi N° 2012-007 du 07 février 2012 portant Code des Collectivités Territoriales ;

DECIDE

ARTICLE 1er : Il est créé un comité communautaire de suivi et surveillance de planification, d'enregistrement de griefs, de gestion de plaintes et de résolution des conflits de la commune rurale d'Essouk dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2017-2021

ARTICLE 2 : Le comité est composé de onze(11) membres dont les noms suivants :

Mattachi Bacrine
Boutana Ag Esitane
Nassi Ag Doula
Ibrahim Ag Daggar
Hamzata Ag Didi
Toukanass Ag Bilal
M'baye Ag Abdola
Amoumane Ag Sidi Almouctar
Ahmoudane ag Ahmed
Hassane Ag Ahmoudou
Mokada Ag Bola

ARTICLE 3 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Essouk, le 10.../06/2016

Ampliations :

Préfet-.....1/Info

Archive/Chrono1/2



ANNEXE III : Délibération d'adoption de l'élaboration des PDESC

REGION DE KIDAL

REPUBLIQUE DU MALI

CERCLE DE KIDAL
COMMUNE RURALE D'ESSOUK

Un peuple- Un but- Une foi

DELIBERATION N° 01 / 2016 / CRE

Le conseil communal réuni en session ordinaire à la mairie d'Essouk, au cours de sa séance du/...../ 2016, après avoir délibéré a décidé à l'unanimité des conseillers présents de l'adoption de son Plan de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) pour la période 2017-2021.

Conseillers en exercice 11

Conseillers présents : 09

Conseillers absents : 02

- ont voté pour : 09
- contre : 00
- Abstention : 00

Conseillers présents :

- 1 Ibrahim Digar Maire
- 2 Nassi Ag Doula 3^e Adjoint
- 3 Bilal Ag Oussmane Conseiller
- 4 Zeid Ag Hamzata Conseiller
- 5 Chognib Ag Attaher Conseiller
- 6 Sidi Almahadi Ag Aboubakrine Conseiller
- 7 Mahmoud Ag Ebag Conseiller
- 8 Matachi Ag Bacrène Conseiller
- 9 Sidi Ag Aglaf Conseiller

Conseillers Absents :

Essouk, le 33/11/2016

1 Nina Wt Talou

2 Mahmoud Ag Ibasidi

Le Maire



ANNEXE IV : Diagnostic de la commune rurale d'Essouk

Domaine	Potentialités	Contraintes	Solutions	Forces	Faiblesses
Élevage	-Nombre important du cheptel de qualité ; -Pâturages riches pendant l'hivernage ; -Terres salées ;	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ;	-Creusement des puits à grand diamètre, forages, mares, un impluvium ; -Campagnes de vaccinations et déparasitage ; -Recrutement et formation des agents vétérinaires locaux	-Important savoir-faire empirique des éleveurs;	-Manque d'innovation dans le sous-secteur ; -Insuffisance dans l'organisation des éleveurs
Artisanat	-Existence de la matière première tirée de l'élevage (cuir, peau) ; -Existence d'associations féminines ;	- Manque de débouchés	-Valoriser les produits de l'artisanat local ;	-Savoir-faire traditionnel des artisans	- Insuffisance dans l'organisation des artisans
Commerce	Existence de marché	-Activité économique informelle ; -Insécurité sur les axes ;	-Formaliser les échanges commerciaux avec l'Algérie (régions du sud) ;	-Maîtrise des circuits d'approvisionnement	-Activité largement dominée par la contrebande ; -Manque d'organisation des opérateurs économiques
Santé	-Existence d'une ASACO d'un Cscom ;	-Insuffisance des agents de sante qualifiés au niveau local ; -Insuffisance de médicaments ; -Faible couverture sanitaire.	-Renforcement des capacités du personnel de santé local ; -Approvisionner les Centres de de santé en kits sanitaires suffisants ; -Multiplier les interventions des équipes mobiles de santé ;	-Existence d'un système de santé traditionnel (radiothérapeutes)	-Réticente des communautés à la vaccination et aux soins
Education	-Nombre important d'enfants scolarisables ; -Existence de deux écoles	-Réticence des parents (éleveurs nomades) à scolariser leurs enfants ; -Insécurité autour des écoles ; -Salles de classes en mauvais état -Insuffisance du personnel enseignant	-Sensibilisation des parents ; - Approvisionnement des cantines -Réhabilitation des salles de classes ; -Dotation des écoles en kits scolaires ; -Recrutement de personnel enseignant	-Existence des APE, AME et CGS	-Faible intérêt des communautés à l'éducation

ANNEXE V : Liste des participants aux journées intercommunautaire de consultation et de concertation

N	Nom		Fonction
1	Ibrahim	ag Diggar	Maire
2	Baye	Ag BOHADI	Conseiller
3	Mahamad	ag Alla	Chef de Village
5	Mitki	ag Mahmoud	Agent de Santé
6	Bilal	ag Amad	Société civile
7	Zeyni	ag Moulaye	Association commerçante
8	Alhamiss	ag Issouf	Aide-soignant
9	Idrissa	Cisse	Programme Education en situation d'Urgence
10	Souleymane	ag Ahmed	IRC
11	Rhissa	ag Manayat	Agent PPRE
12	Inaya	ag Ghousman	Coordinateur
13	walet Aghbalate	Aicha	Ménagère
14	ould Ibarick	Ima	Personne Ressource
15	Ag Mohamed	Sidi Hilmoghtar	Personne Ressource
16	walet Issa	Ima	Personne Ressource
17	Ag Iljimitt	Batty	Personne Ressource
18	Ag Inawelane	M'bareick	Enseignant Communautaire
19	Ag Sidi	Mossa	Enseignant de l'état
20	Ag Tordene	Issouf	Président de l'Association Ahar

21	Ag Touwa	Ibrahim	Président de l'Association
22	Ag M'Bareck	Haïba	Chef de fraction
23	Ag Sarid	Kador	Représentant secteur
24	walet Imanesse	Inhinane	Représentant secteur
25	walet Alhouseini	Aïchoufou	Représentant secteur
26	walet Watikane	Nasroune	Représentant secteur
27	walet Malick	Bonka	Représentant secteur
28	Ag Malick	Tanalher	Association des jeunes
29	Ag Sidi	Anana	Association des jeunes
30	Ag Habib	Ibrahim	Représentant des maraichers
31	ould Haïba	Moga	Maraicher
32	walet Hamzata	Ambareck	Maraichère
33	walet Sidi mohamed	Illa	Commerçante
34	walet Ayatou	Mariama	Restauratrice
35	Ag Ibrahim	Takaye	Boulangier
36	walet Sidi mohamed	Ahmed	Macon
37	Fadimata wlt	Jamati	Conseiller

ANNEXE VI : Liste des participants à l'Atelier de planification

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION
1	Ahmoudane ag Ahmed	Conseiller
2	Akly ag wakawalene	CAP Kidal
3	Albessati Ag Nounou	Secteur Essouk
4	Amoumane Ag Sidi Almoctar	Conseiller
5	Amoumene Ag Sidelmoctar	Chef secteur
6	Hamza Ag Abaka	Chef de village Diarhi
7	Hamzata Ag Didi	Conseiller
8	Hassane Ag Ahmoudou	Chef de village Essouk
9	Ibrahim Ag Dagar	Maire de la commune
10	Idhalanagh Ag Mohamed	Chef de fraction
11	Iknane Ag Arabe	Agent communal
12	Kani Ag Attiya	Chef de fraction
13	M'baye Ag Abdola	Conseiller
14	Mahmoud Ag Iddassidi	2 ^{ième} Adjoint au Maire
15	Messaoud Ag Indit	Chef de fraction
16	Mohamed Ag Intnikar	Chef de fraction
17	Mokada Ag Bola	Secteur Intachdayt
18	Mossa Ag Aboubacrene	Chef de fraction
19	Nassi Ag Doula	3 ^{ième} Adjoint au Maire

20	Nina Walet Intelou	1 ^{ier} Adjoint au Maire
21	Saket Ag Souna	Secteur Diarhi
22	Sériba Niaré	Régisseur des recettes
23	Toujani Ag Intamnou	Secrétaire Général
24	Toukanass Ag Bilal	Conseiller

ANNEXE VII : Liste des participants à l'Atelier de validation

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION
1	Ahmoudane ag Ahmed	Conseiller
2	Akly ag wakawalene	CAP Kidal
3	Albessati Ag Nounou	Secteur Essouk
4	Amoumane Ag Sidi Almoctar	Conseiller
5	Amoumene Ag Sidelmoctar	Chef secteur
6	Hamza Ag Abaka	Chef de village Diarhi
7	Hamzata Ag Didi	Conseiller
8	Hassane Ag Ahmoudou	Chef de village Essouk
9	Ibrahim Ag Dagar	Maire de la commune
10	Idhalanagh Ag Mohamed	Chef de fraction
11	Iknane Ag Arabe	Agent communal
12	Kani Ag Attiya	Chef de fraction
13	M'baye Ag Abdola	Conseiller

14	Mahmoud Ag Iddassidi	2 ^{ième} Adjoint au Maire
15	Messaoud Ag Indit	Chef de fraction
16	Mohamed Ag Intnikar	Chef de fraction
17	Mokada Ag Bola	Secteur Intachdayt
18	Mossa Ag Aboubacrene	Chef de fraction
19	Nassi Ag Doula	3 ^{ième} Adjoint au Maire
20	Nina Walet Intelou	1 ^{ier} Adjoint au Maire
21	Saket Ag Souna	Secteur Diarhi
22	Sériba Niaré	Régisseur des recettes
23	Toujani Ag Intamnou	Secrétaire Général
24	Toukanass Ag Bilal	Conseiller

ANNEXE VIII : Répertoire Complet des Associations

Villages	Nom de l'OCB/OSP	Nature de l'OCB/OSP	N° de Récépissé	Responsable (Nom et Prénom + Contact)	Nombre de membres			Domaines d'activité	Type d'investissements	Nombre bénéf.			Partenaires
					Hom	Fem	Total			Hom	Fem	Total	
Etambar	Alher (Paix)	Association	046/p-CKi	Wina Wt Mohamed	02	6	8	Les action de gestion des conflits intercommunaut aires	Appui Financier	300	250	550	SOS Sahel
Etambar	Animitaf	Association	028/p-cki	Fadimat Wt Hamada	04	12	16	Activites generatrices de revenue	Appui Financier	120	230	350	SOS Sahel
kidal	Tazidert	Association	035/cki	Alhousseyni	11	2	13	Consolidation de l'unite national	Appui Financier	250	320	570	SOS Sahel
Tenazrof	Nebdedet	Association	0980p-cki	Iffata wt Moulaye	6	15	21	Activites generatrices de revenus	Appui Financier	90	60	150	SOS Sahel

Tenazrof	Eleveus tenazrof commerce betail	Association	-	Bilal Ag Houssmane	7	2	9	Promouvoir le commerce de betail a tenazrof	Appui Financier	40	50	90	SOS Sahel
Dehey Essouk	Anamataf	Association	108/P-cki	Toukanass Ag Bilal	12	5	17	Maraichage	Appui Financier	460	620	180	SOS Sahel
Diarhi	Assoudounana	Association	011-013/P-cki	Attoua Wt Sidi	5	14	19	Embouche et reconstitution de chaptel	Appui Financier	230	120	350	SOS Sahel
Diarhi	ASACO	ASACO	060 ?p_CKI	Mattachi Ag Bacrene	5	15	20	Sante	Appui Financier	340	220	560	SOS sahel
Tanazroft	Tafsit	Association	477/p-cki	Attak Ag bilal	7	3	10	Activites generatrices de revenus	Appui Financier	60	70	130	SOS Sahel
Centre ville	Termitte	Association	026/p-cki	Didda Wt Andaga	3	11	14	Activites generatrice de revenus	Appui Financier	50	60	110	SOS Sahel
Essouk	Tamasadlt	Association	71/p-cki	Alhassane ag Ataher	12	4	16	Paticipation au developement economique	Appui financier	60	90	150	SOS Sahel
Dehedje	Dehedje	Association	068/p-cki	Mohamed ag Bilal	09	5	14	Maraichage	Appui Financier	210	420	630	SOS Sahel
Dehedje	Tekoukout	Association	346/p-CKi	Fatma Wt Doula	1	20	21	Tanage des peaux	Appui Financier	310	220	530	SOS Sahel
Kidal	Tahart	association	279/p-cki	Nassi Ag Doula	17	2	19	Commerce du betails	Appui Financier	330	210	540	SOS Sahel
Diarhi	Erech	Association	099/cki	Minatou Wt Mattachi	05	11	16	Creusement de puits a diarhi	Appui financier	510	670	1180	SOS Sahel
Essouk	ASDJAR	Association	310p-cki	Hamza Ag Abaka	02	12	14	Activites generatrices de revenue	Appui financier	230	180	410	SOS Sahel